

Atlas des
oiseaux nicheurs
Ontario
Breeding Bird Atlas

INSTRUCTIONS – OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Décembre 2020

Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario

Téléphone : 519 586-3531, poste 123

Courriel : atlas@birdsontario.org

Site Web : www.birdsontario.org

L'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario, l'oeuvre de cinq partenaires :



Le ministère des
Richesses naturelles et
des Forêts de l'Ontario

This project was undertaken in partnership with
Ce projet a été réalisé en partenariat avec



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada



Merci beaucoup à [nos supporters](#)

Table des matières

1. Introduction	1
1.1 Sécurité	2
1.2 Qui peut participer?	2
1.3 Façons de participer	3
a) Observations générales	3
b) Points d'écoute	4
c) Mentions d'observations accidentelles	5
d) Relevés spéciaux: chouettes et hiboux, engoulevants et oiseaux de marais	5
1.4 Observations et relevés sur les terres publiques et privées	5
1.5 Observations et relevés dans le Nord	5
1.6 Observations et relevés dans les parcs nationaux et provinciaux et les zones de protection de la nature	6
2. Pour Commencer	6
2.1 Visitez le site Web de l'atlas et inscrivez-vous	6
2.2 Coordonnateurs régionaux	6
2.3 Documentation	7
2.4 Codes d'indices de nidification	8
3. Collecte de Données	10
3.1 Objectifs	10
3.2 Comment participer	11
a) Quand participer	12
b) Où participer	12
3.3 L'application de l'atlas (NatureCounts)	13
a) eBird et l'atlas	14
3.4 Formulaires	14
a) Formulaire d'indices de nidification	14
b) Formulaire d'espèces rares ou coloniales et mentions repérées	15
c) Formulaires de point d'écoute	15
3.5 Indication de position	15
3.6 Programme de suivi des nids d'oiseaux (facultatif)	16
4. Envoi des Données	16
5. Merci et Bonne Chance!	17

1. Introduction

L'équipe du 3^e Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario vous souhaite la bienvenue. Ce guide présente de brèves instructions sur la façon de réaliser des observations d'oiseaux et d'envoyer les données aux bureaux de l'atlas. Vous trouverez les instructions base aux ainsi que des liens menant à d'autres documents et à des annexes qui fournissent de plus amples renseignements sur divers aspects du projet.

L'atlas a pour but de cartographier la répartition et l'abondance relative de toutes les espèces d'oiseaux qui nichent en Ontario sur la période de collecte des données de l'atlas, d'une durée de cinq ans : 2021-2025. Chaque participant a pour tâche d'effectuer des observations des oiseaux nicheurs en employant des méthodes normalisées à l'intérieur d'une parcelle d'atlas de 10 kilomètres carrés et de transmettre les données tel que décrit plus loin. Les parcelles sont comprises dans des blocs de 100 kilomètres carrés. La délimitation des blocs est fondée sur le quadrillage de la projection universelle transverse de Mercator (UTM) (voyez la figure 1).

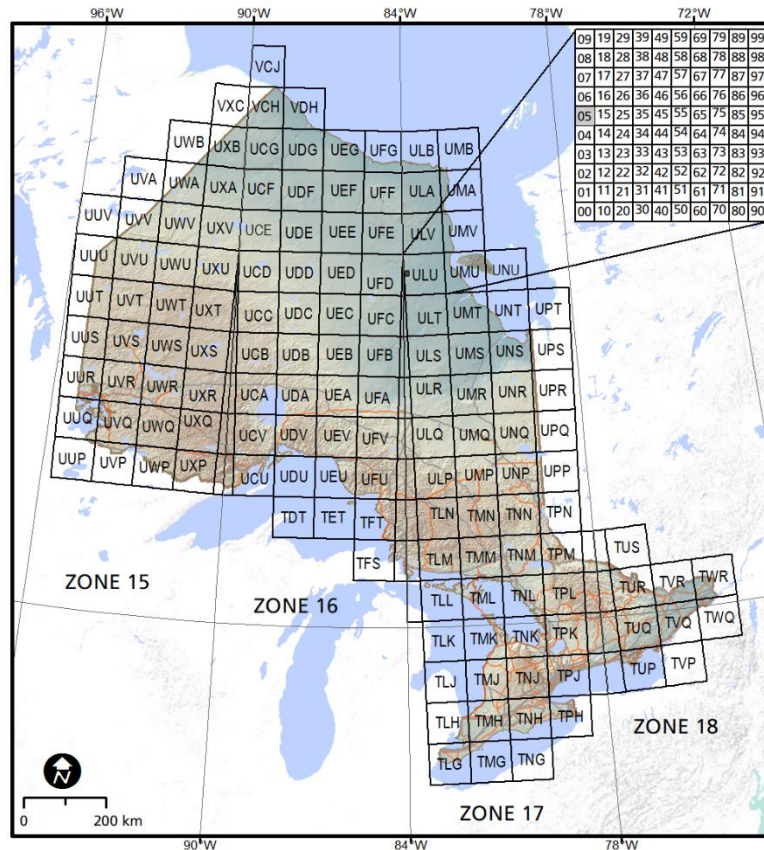


Figure 1. Zones UTM et blocs de 100 km pour la province de l'Ontario. Les désignations de deux lettres utilisées pour l'atlas-2 contiennent maintenant 3 lettres afin que chacune soit unique en Ontario. L'encart en haut à droite de la figure montre la façon dont les carrés de 10 km sont numérotés dans chaque bloc.

Objectifs de l'atlas:

- Déterminer et cartographier la répartition et l'abondance relative des oiseaux nicheurs en Ontario pendant la période 2021-2025 et comparer l'information avec celle des versions précédentes de l'atlas.
- Déterminer les effectifs de chaque espèce et les comparer avec ceux enregistrés dans les versions précédentes de l'atlas.
- Récolter des données sur les lieux de nidification et l'abondance relative des espèces importantes (p. ex. les espèces en péril).
- Enrichir les connaissances sur les oiseaux nicheurs du nord de l'Ontario en augmentant la couverture de cette région.
- S'assurer de la disponibilité de données à différentes échelles au profit de projets de recherche et de conservation (p. ex. des applications en matière de foresterie, de changements climatiques, d'aires protégées, de changement d'affectation de terres, etc.).
- Publier les résultats de la campagne d'atlas et rendre une base de données électronique accessible sans frais au public, aux organismes de réglementation et à l'industrie.

Du point de vue scientifique, l'atlas:

- nous permettra de suivre les changements dans les populations d'oiseaux dans l'espace et le temps;
- fournira de l'information utile pour évaluer l'état et les besoins des espèces d'oiseaux sur le plan de la conservation;
- aidera les organismes de réglementation et de conservation et l'industrie à prendre des décisions judicieuses en matière d'environnement;
- contribuera à identifier les espèces qui peuvent servir d'indicateurs de la qualité de l'environnement; et
- mettra en évidence les régions présentant la plus grande biodiversité aviaire.

1.1 Sécurité

Il est important que la participation à la campagne d'atlas soit agréable, mais la sécurité doit primer. Apportez toujours avec vous une trousse de secours ([cliquez ici](#)) et assurez-vous d'informer quelqu'un de votre destination à chaque sortie. N'y allez pas seul.e si vous ne vous sentez pas en sécurité ou à l'aise, si vous devez aller dans une zone isolée ou si vous prévoyez être hors route la plupart du temps. Être accompagné.e d'un observateur moins expérimenté peut être enrichissant pour cette personne en plus d'être une bonne mesure de précaution. [L'annexe A](#) présente d'importants renseignements concernant la sécurité.

1.2 Qui peut participer?

Quiconque est un observateur attentif et s'intéresse aux oiseaux peut participer! Nous demandons simplement que les observateurs nous envoient des mentions d'espèces qu'ils sont certains de bien connaître. **Si vous êtes incertains, ne l'incluez pas!** Consultez [l'annexe B](#) pour obtenir de plus amples renseignements sur les façons dont les observateurs moins expérimentés peuvent contribuer au projet d'atlas.

1.3 Façons de participer

Il y a de nombreuses façons de participer, selon votre degré d'expérience. [Consultez une coordonnatrice régionale ou un coordonnateur régional](#) pour savoir comment vous pouvez contribuer en fonction de vos habiletés et de vos intérêts. La cueillette de données peut se faire par des observations générales, des points d'écoute (dénombrements ponctuels), des rapports d'observations accidentelles et des relevés spéciaux.

a) Observations générales

Les observations de base constituent le premier moyen de contribuer au projet d'atlas. Elles consistent à chercher des oiseaux qui nichent dans une parcelle et à noter des indices de nidification pour chaque espèce en utilisant des listes ([voyez la section 3.2 ci-dessous](#)).

Notre objectif est d'assurer la couverture adéquate de toutes les parcelles de 10 kilomètres carrés qui se trouvent dans la région désignée comme le sud de l'Ontario (figure 2) et d'un échantillon de parcelles dans chaque bloc d'atlas de 100 kilomètres carrés du nord de la province. Chaque participant peut effectuer des observations dans n'importe quelle parcelle et est encouragé à le faire. Toutefois, nous avons également besoin d'observateurs d'expérience pour agir comme atlasseurs principaux dans le plus grand nombre de parcelles possible; ceux-ci veilleront à ce que chaque parcelle soit couverte adéquatement. Par couverture adéquate, nous entendons **un minimum de 20 heures** de récolte de données d'atlas – obtention d'**indices de nidification** pour le plus d'espèces possible – dans chaque parcelle (sur les cinq ans de la campagne) au plus fort de la période de reproduction, soit du 24 mai au 10 juillet dans le sud de la province et du 1^{er} juin au 10 juillet dans le nord. Cela implique la visite **des habitats de tous les types** dans chaque parcelle et la répartition de l'effort de manière à inclure des visites en début et en fin de saison ainsi que certains soirs et certaines nuits pour trouver des espèces plus actives en dehors de l'apogée de la période de reproduction et des heures de clarté.

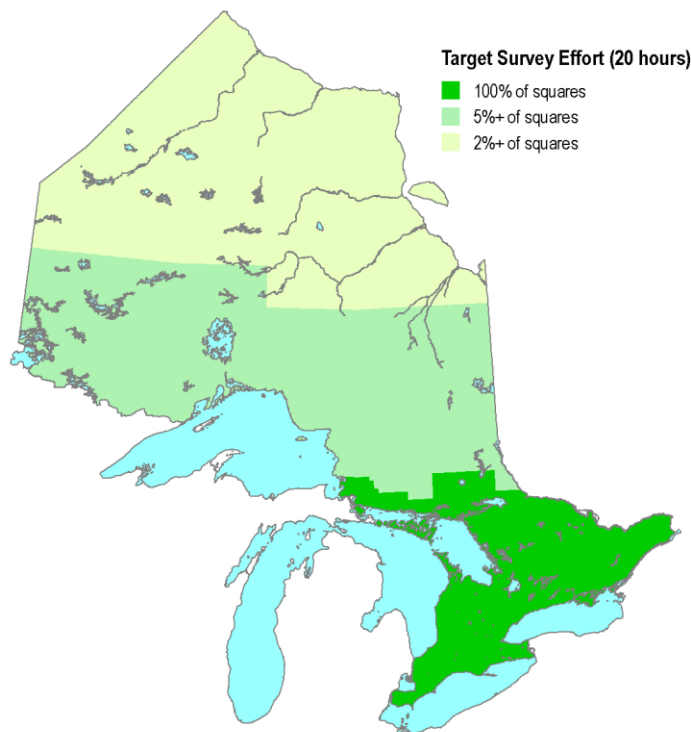


Figure 2. L'objectif visé est d'assurer un minimum de 20 heures d'observation au plus fort de la période de reproduction dans toutes les parcelles du sud de l'Ontario, dans 5 % des parcelles des secteurs du Nord accessibles en véhicule et dans 2 % des parcelles du Grand Nord.

b) Points d'écoute

Un point d'écoute est un relevé qui consiste à compter tous les oiseaux vus ou entendus à un endroit désigné pendant une période de cinq minutes. Les points d'écoute sont essentiels pour l'atlas; ils constituent le principal moyen par lequel on peut cartographier l'abondance relative de chaque espèce et la comparer avec celle évaluée pendant la campagne du deuxième atlas.

Pendant la campagne du troisième atlas, il y aura deux façons d'effectuer des points d'écoute. Premièrement, pour le point d'écoute standard, les observateurs dénombrent les oiseaux vus et entendus à un endroit précis.. La deuxième façon, le point d'écoute avec enregistrements sonores, est nouvelle; elle comporte l'utilisation d'un appareil portatif ou autonome permettant d'enregistrer les chants ou les cris des oiseaux pendant une période de cinq minutes. Les fichiers audio sont ensuite téléversés sur Internet puis « interprétés » par des spécialistes. Il n'est pas nécessaire de pouvoir identifier les oiseaux au son pour réaliser ce deuxième type de point d'écoute, ce qui constitue une bonne occasion pour les observateurs moins expérimentés de participer, surtout dans les régions où peu de gens peuvent effectuer des points d'écoute standards. Les observateurs aguerris qui connaissent bien les chants et les cris peuvent aussi aider à interpréter les enregistrements audio, ce qui constitue une très bonne façon de contribuer à l'atlas pendant la saison morte. L'objectif visé est de réaliser 25 points d'écoute par parcelle, lesquels seront répartis entre bordures de route et points hors route. Les « Instructions pour les points d'écoute » (à venir) décrivent dans le détail comment

réaliser les points d'écoute des deux types et indiquent les parcelles à visiter en priorité pour l'exécution des points d'écoute.

c) Mentions d'observations accidentelles

Les participants à l'atlas sont encouragés à fournir des mentions d'observations accidentelles (ou fortuites) d'indices de nidification effectuées n'importe où dans la province. Une observation fortuite a lieu quand la personne fait autre chose qu'observer les oiseaux. Par exemple, en conduisant, vous voyez les membres d'un couple de Buses à queue rousse perchés côte à côte dans un arbre au début du printemps. Vous pouvez inscrire cette observation (P pour «nidification probable») comme mention d'observation accidentelle. En général, ce type de mention se rapporte à l'observation d'espèces notables ou moins communes ou d'indices de nidification de plus haut niveau. Les mentions d'observations accidentelles sont soumises sur des listes au moyen de l'application NatureCounts ou sur le site Web de l'atlas ([voyez la section 4 ci-dessous](#)).

d) Relevés spéciaux: chouettes et hiboux, engoulevants et oiseaux de marais

Nous avons élaboré six relevés spéciaux d'oiseaux de ces groupes afin d'améliorer la couverture assurée par les observations générales. Ces relevés comportent un protocole normalisé et la plupart implique l'utilisation d'un appareil de diffusion d'enregistrements de la voix des espèces ciblées à un volume sonore élevé. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez la section intitulée Relevés spéciaux (à venir).

1.4 Observations et relevés sur les terres publiques et privées

Avant d'entrer dans une propriété privée, il faut **toujours** obtenir la permission de la personne qui en est propriétaire. Dans la plupart des cas, une brève explication de la nature du projet d'atlas et de la raison de votre présence suffiront pour obtenir la permission. Encouragez la ou le propriétaire à prendre contact avec la coordonnatrice régionale ou le [coordonnateur régional](#) ou les bureaux de l'atlas (atlas@birdsonario.org) pour obtenir de plus amples renseignements. Les premières heures de clarté comptent parmi les périodes idéales pour observer les oiseaux; comme c'est tôt dans la journée, il est recommandé de **prendre les arrangements d'avance** avec la personne.

Suivez tous les règlements relatifs à la fréquentation des terres publiques. Il faut utiliser les véhicules seulement sur les voies de circulation établies et camper seulement là où c'est permis. Certaines zones ne sont pas ouvertes au grand public, de sorte qu'il faut prendre des dispositions spéciales pour y accéder en se faisant ouvrir des barrières verrouillées. [L'annexe C](#) présente des directives sur les observations et relevés effectués sur les terres publiques et privées.

1.5 Observations et relevés dans le Nord

Nous déploierons énormément d'énergie pour nous assurer que le nord de l'Ontario (régions 34 à 44) soit couvert adéquatement pendant la campagne de l'atlas. Vu que nous ne pourrions pas couvrir chaque parcelle, nous désignerons des parcelles précises comme prioritaires; elles seront indiquées sur la [carte de couverture](#) (page en anglais). Mais vous pouvez couvrir n'importe quelle parcelle, qu'elle soit ou non désignée prioritaire. De plus, nous organiserons des expéditions pour nous assurer que tous les blocs de parcelles de 100 kilomètres carrés

soient visités, y compris ceux qui se trouvent dans les parties les plus éloignées de la province. Pour obtenir plus d'information sur les observations et relevés dans le Nord, consultez le document intitulé *Northern Atlassing Manual* (à venir) et surveillez le site Web et les infolettres de l'atlas pour obtenir les mises à jour.

1.6 Observations et relevés dans les parcs nationaux et provinciaux et les zones de protection de la nature

Des pourparlers sont en cours (en décembre 2020) avec les autorités des parcs et des zones de protection de la nature en Ontario en vue de prendre des dispositions particulières pour que les participants à l'atlas puissent accéder à ces territoires ou y camper. Consultez [l'annexe D](#) pour en savoir plus à ce sujet.

2. Pour Commencer

2.1 Visitez le site Web de l'atlas et inscrivez-vous

Le site Web (www.birdsontario.org) est votre portail vers l'atlas. Ce site et les systèmes de saisie et de gestion des données sont hébergés par NatureCounts, le portail exploité par Oiseaux Canada. Sur le site Web, vous pouvez **vous inscrire** pour participer à la campagne de l'atlas, trouver votre coordonnatrice régionale ou coordonnateur régional, de l'information et de la documentation et soumettre des données (vous devez être inscrit.e pour soumettre des données). Prenez le temps d'explorer l'ensemble des outils et des cartes mis à votre disposition.

2.2 Coordonnateurs régionaux

Le territoire de l'Ontario a été divisé en 47 régions (figure 3). Les activités qui se déroulent dans chaque région sont supervisées par une coordonnatrice ou un coordonnateur (CR); [voyez le site Web](#) pour consulter une carte et trouver les coordonnées de votre CR.

Votre CR peut:

- vous fournir de plus amples renseignements sur le projet et vous suggérer des façons de participer compte tenu de votre niveau d'habileté et de vos disponibilités;
- vous suggérer des parcelles qui n'ont pas encore été attribuées ou dans lesquelles on a besoin d'aide;
- vous informer des ateliers portant sur la participation à l'atlas ou sur l'identification des oiseaux;
- mettre des observateurs inexpérimentés en contact avec des mentors qui peuvent apporter leur soutien au perfectionnement; et
- attribuer la conduite de relevés spéciaux, comme les relevés de chouettes et hiboux, d'engoulevents ou d'oiseaux de marais (à venir).

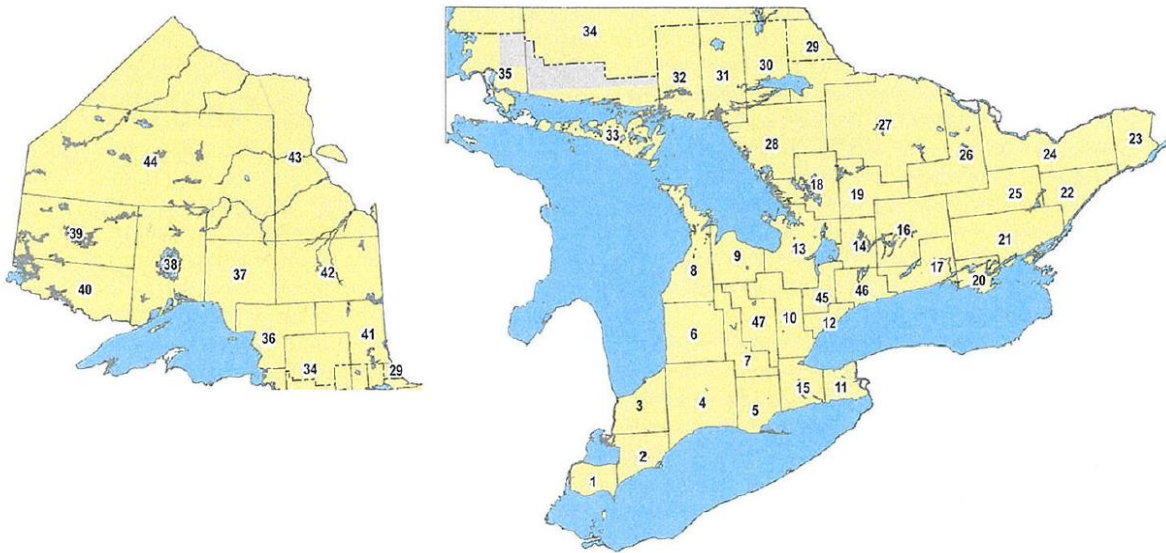


Figure 3. Régions de l’atlas. Une version plus détaillée de cette carte montrant les parcelles et les régions est accessible [ici](#) (page en anglais).

2.3 Documentation

Vous pouvez télécharger de la documentation à partir du site Web de l’atlas ou utiliser l’application NatureCounts pour ce faire ([voyez la section 3.3 plus bas](#)). L’application vous permet d’entrer des données sous forme de liste et des données de point d’écoute. Voyez [l’annexe E](#) pour savoir comment télécharger et utiliser l’application.

La documentation que vous pouvez télécharger depuis le site Web ([cliquez ici](#)) renferme toute l’information nécessaire pour participer au projet:

- **Instructions – Observations générales** (le présent guide)
- **Cartes des parcelles** (NOTE: Jusqu’à ce que les cartes du 3^e atlas soient prêtes, avant avril 2020, nous utiliserons les cartes du 2^e atlas.) – Les cartes des parcelles (de 10 kilomètres carrés) présentent de l’information topographique et sur les habitats et indiquent les positions des points d’écoute ([Cartes de l’Atlas-2](#)). On peut visionner une carte pour chaque parcelle sur le site Web de l’atlas et la faire imprimer. À chaque parcelle correspond un code d’identification unique basé sur la zone UTM et un code de bloc et possède son propre numéro; cette information est affichée sur chaque carte de parcelle. Nous vous recommandons de faire imprimer une copie de la carte de chaque parcelle dans laquelle vous prévoyez passer beaucoup de temps. Vous pouvez également télécharger une copie de la carte dans votre appareil mobile. [L’annexe F](#) fournit les instructions pour le téléchargement et l’utilisation des cartes à des fins de navigation.
- **Cartes des régions** – Ces cartes montrent toutes les parcelles comprises dans une région donnée.
- **Comptes rendus des parcelles** ([ici](#)) – Ces documents sont mis à jour régulièrement sur le site Web de l’atlas à mesure que les données sont reçues. Ils fournissent la liste des espèces anticipées dans la parcelle, la région et la liste des espèces signalées

pendant la campagne du 2^e atlas, et indiquent l'indice de nidification le plus élevé rapporté jusqu'à présent pour chaque espèce ainsi que le nombre cumulé d'heures passées à atlasser dans la parcelle. Ils renseignent aussi sur les habitats où il faut effectuer des points d'écoute hors route dans la parcelle en question. Vérifiez en ligne régulièrement s'il y a eu des mises à jour; notez cependant que les comptes rendus des parcelles ne peuvent être mis à jour que lorsque des données ont été reçues.

- **Formulaires d'indices de nidification** ([ici](#)) – Ce sont les principaux formulaires de collecte de données utilisés pour l'atlas.
- **Formulaires d'espèces rares ou coloniales** ([ici](#)) – Ces formulaires sont remplis lorsqu'on détecte la présence d'espèces rares ou d'une colonie de nidification.
- **Formulaires de points d'écoute** (à venir) – Les participants à l'atlas utilisent ces formulaires lorsqu'ils réalisent des points d'écoute.
- **Feuilles de codage** – Ces feuilles contiennent les codes pertinents utilisés pour les fins de l'atlas, entre autres [les codes d'indices de nidification](#) et les codes de quatre lettres des espèces d'oiseaux.
- **Affichettes de tableau de bord** ([l'annexe C](#)) – Ces affichettes indiquent la raison pour laquelle votre véhicule est stationné à un endroit donné lorsque vous atlassez.

Pour la collecte des données, les atlasseurs peuvent utiliser l'application NatureCounts sur leur appareil mobile, un carnet ou des formulaires, et ils peuvent entrer les données eux-mêmes sur le site Web de NatureCounts. Par ailleurs, ils auront besoin d'apporter ce qui suit sur le terrain: une **carte de la parcelle de 10 kilomètres carrés** ([Cartes de l'Atlas-2](#)), un **crayon** et une **gomme à effacer**, des **jumelles**, un ou plusieurs **guides d'identification de terrain** ou une ou des **applications d'identification d'oiseaux** et un **insectifuge**. Une **boussole**, un **appareil GPS** ou une **application de navigation** pour appareil mobile peuvent aussi être utiles pour la navigation. La carte de l'application NatureCounts est également utile à cet égard.

2.4 Codes d'indices de nidification

Un des principaux objectifs des participants à l'atlas consiste à obtenir **l'indice de nidification de plus élevé pour le plus grand nombre possible d'espèces** dans leur(s) parcelle(s). Il vaut mieux se familiariser avec ces codes avant de se rendre sur le terrain, et il faut **toujours** apporter avec soi l'application, la feuille de codage ou un carnet.

Il existe quatre niveaux de certitude de la nidification:

1. Espèce **observée** (aucune indication de nidification)
2. Nidification **possible**
3. Nidification **probable**
4. Nidification **confirmée**

Si vous observez des oiseaux dont vous êtes certain.e qu'il s'agit de migrateurs qui survolent la parcelle, ne leur attribuez pas de code d'indice de nidification. N'inscrivez rien dans la colonne des indices de nidification.

Voyez le **tableau 1** pour les détails sur les indices liés aux comportements requis pour chacun de ces niveaux. [L'annexe G](#) fournit de l'information supplémentaire et présente les combinaisons espèce-code de nidification improbables ou les situations qui exigent de la prudence. L'application NatureCounts et le système de saisie de données du site Web de l'atlas renseignent sur la vraisemblance ou l'acceptabilité des divers codes de nidification pour

chaque espèce et vous signalera les codes improbables ou inacceptables si jamais vous en entrez.

Vous devriez vous efforcer d'obtenir des indices de nidification probable ou confirmée pour le plus grand nombre possible d'espèces, en particulier celles qui sont susceptibles de nicher dans votre région.

Les indices de nidification devraient être rapportés seulement pendant la période de reproduction de chaque espèce. Nous avons élaboré un tableau des «dates sûres» ([l'annexe H](#)) entre lesquelles vous pouvez rapporter des indices de nidification sans risque pour chaque espèce. En dehors de ces dates, il est improbable que les espèces nichent ou que des individus de ces espèces en migration s'établissent pour nicher. Si vous trouvez des indices de nidification en dehors de ces dates, vous pouvez les rapporter, mais en fournissant des détails.

Tableau 1. Codes, niveaux de certitude de la nidification et définitions

ESPÈCE OBSERVÉE	
X	Espèce observée pendant sa période de reproduction, mais sans qu'il y ait d'indice de nidification.
NIDIFICATION POSSIBLE	
H	Espèce observée pendant sa période de reproduction dans un habitat de nidification propice.
S	Individu chantant ou sons associés à la reproduction entendus dans un habitat de nidification propice pendant la période de reproduction.
NIDIFICATION PROBABLE	
M	Au moins 7 individus chantant ou produisant des sons associés à la reproduction (p. ex. cris, tambourinage), entendus au cours d'une même visite d'une parcelle pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.
P	Couple observé pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.
T	Territoire présumé sur la base de l'audition de chants ou de sons associés à la reproduction (p. ex. cris, tambourinage) ou de l'observation d'un oiseau adulte deux journées différentes à au moins une semaine d'intervalle pendant la période de reproduction de l'espèce, au même endroit dans un habitat de nidification propice. Usez de discrétion en utilisant ce code, qui ne doit pas s'appliquer aux oiseaux coloniaux ou aux espèces qui pourraient chercher leur nourriture ou se reposer loin de leur site de nidification, par exemple un martin-pêcheur, un Urubu à tête rouge et des oiseaux aquatiques mâles.
D	Comportement nuptial entre un mâle et une femelle (p. ex. parade, nourrissage, copulation) ou comportement agonistique entre deux individus (p. ex. querelle, poursuite).
V	Oiseau visitant un site probable de nidification.
A	Comportement agité ou cris d'alarme de la part d'un adulte.
B	Plaqué incubatrice ou protubérance cloacale observée sur un individu adulte.

N	Construction d'un nid par un troglodyte ou excavation d'une cavité par un troglodyte ou un pic.
NIDIFICATION CONFIRMÉE	
NB	Construction d'un nid ou excavation d'une cavité de nidification (sauf pour les troglodytes et les pics).
DD	Oiseau tentant de détourner l'attention du nid ou des jeunes en simulant une blessure ou en utilisant une autre parade de diversion.
NU	Nid vide ayant été utilisé dans la période de l'atlas, ou coquilles d'oeufs pondus dans cette même période.
FY	Jeune ayant récemment quitté le nid (espèces nidicoles) ou jeune en duvet (espèces nidifuges) incapable d'un vol soutenu.
AE	Adulte occupant, quittant ou gagnant un site probable de nidification dans des circonstances révélatrices d'un nid occupé
FS	Adulte transportant un sac fécal.
CF	Adulte transportant de la nourriture pour un ou plusieurs jeunes.
NE	Nid contenant un ou plusieurs oeufs.
NY	Nid contenant un ou plusieurs jeunes (vus ou entendus).

3. Collecte de Données

3.1 Objectifs

Les objectifs de couverture minimum pour l'atlas sont présentés dans la figure 2. La couverture adéquate d'une parcelle implique l'atteinte cumulative des objectifs suivants sur la période de cinq ans du projet:

- au moins 20 heures d'effort d'observation au plus fort de la période de reproduction (du 24 mai au 10 juillet dans le sud de la province; du 1^{er} juin au 10 juillet dans le nord);
 - enregistrement d'un nombre cible d'espèces présentant des indices de nidification;
 - l'exécution de 25 points d'écoute dans la plupart des parcelles du sud de l'Ontario.
- Pour plus de détails, consultez les instructions relatives aux points d'écoute (à venir).

Dans la partie du nord de l'Ontario accessible par la route (régions 34 à 42, voyez la figure 2), l'objectif consiste à assurer la couverture adéquate de cinq parcelles dans chaque bloc de 100 kilomètres carrés et, dans le Grand Nord (régions 43 et 44), à assurer la couverture adéquate de deux parcelles dans chaque bloc de 100 kilomètres carrés. Des parcelles prioritaires ont été déterminées dans tout le nord de la province. C'est dans ces parcelles qu'il faudra concentrer les efforts dans la mesure du possible. Celles-ci sont montrées sur la [carte de couverture](#) (page en anglais); vous pouvez consulter votre CR pour déterminer où il est préférable de concentrer votre effort d'observation. Les parcelles prioritaires ont effectivement la priorité, mais la couverture de n'importe quelle parcelle du Nord est un apport précieux.

Une observatrice ou un observateur expérimenté peut assurer une couverture adéquate de la plupart des parcelles en 20 heures d'effort au plus fort de la période de reproduction; les observateurs moins aguerris auront besoin de plus de temps pour atteindre cet objectif. Bien

que les 20 heures constituent une indication utile, au bout du compte la couverture adéquate est avant tout déterminée par le nombre d'espèces signalées dans la parcelle par rapport au nombre d'espèces susceptibles de s'y reproduire. Nous élaborerons sur cet aspect à mesure que la campagne se déroulera, mais pour l'instant, vous pouvez utiliser le nombre d'espèces signalées dans la parcelle en question dans le 2^e atlas comme objectif provisoire. Vous pouvez établir ce nombre en calculant le total des espèces signalées dans le **compte rendu de la parcelle** pour le 2^e atlas à ([ici](#)). Nous fournirons très bientôt de plus amples renseignements sur les objectifs quant au nombre d'espèces.

Une fois que vous avez couvert tous les types d'habitat et passé au moins 20 heures dans une parcelle (et, si vous effectuez des points d'écoute, que vous avez effectué les 25 points d'écoute si cela est requis), communiquez avec votre CR pour déterminer s'il faut assurer une plus grande couverture. Si vous préférez continuer à travailler dans la même parcelle, faites-le, mais si la parcelle est considérée comme couverte adéquatement, envisagez la possibilité de passer dans une autre parcelle s'il y en a à proximité où les objectifs de couverture n'ont pas encore été atteints. L'effort additionnel consenti aidera à compléter la liste des espèces qui nichent dans la parcelle et vous donnera l'occasion de hausser le niveau d'indice de nidification pour le plus d'espèces possible.

3.2 Comment participer

La collecte des données de base sur la nidification se fait au moyen de listes. Les participants suivent un protocole simple: une liste est complétée à **chaque séance d'observation active** conforme à une procédure unique dans une parcelle d'atlas. Dans l'application pour appareil mobile, les observateurs ont le choix entre trois protocoles: relevé stationnaire, relevé en mouvement et relevé fortuit, qui sont les mêmes que les protocoles d'eBird. Le relevé stationnaire consiste à demeurer au même endroit ou à se déplacer dans un rayon ne dépassant pas 50 mètres de cet endroit. Le relevé en mouvement, soit le type qui est réalisé le plus couramment dans les campagnes d'atlas, implique un déplacement sur des distances de plus de 50 mètres. Le relevé fortuit consiste à observer des oiseaux lorsqu'on ne s'adonne pas à l'observation en tant que telle, tel que décrit ci-haut sous la rubrique «[Mentions d'observations accidentelles 1.3c](#)». Les relevés stationnaires et en mouvement sont beaucoup plus utiles pour la recherche et la conservation que les relevés fortuits, et les relevés de courte durée et effectués sur de courtes distances sont plus utiles que les relevés plus longs. Il est tout à fait possible de compléter plusieurs listes dans une même journée.

Sur la page Web de saisie de données NatureCounts, et sur le Liste d'observations imprimable on trouve deux protocoles additionnels, soit celui de la recherche dans une zone, qui implique que la liste soit limitée à une zone particulière, comme un boisé, un milieu humide ou un champ, que vous délimitez en cartographiant la zone sur la page Web de saisie de données ou simplement en entrant des données pour toute la parcelle sans préciser d'endroit ou de tracé particulier. Cette dernière option, soit la parcelle dans son ensemble, est prévue principalement pour l'importation d'ensembles de données institutionnelles et n'est pas souvent utilisée par les atlasseurs. Les instructions pour la saisie de données sur la page Web sont fournies [ici](#) (en anglais seulement pour le moment).

Vous pouvez commencer et terminer une liste comme cela vous convient à l'intérieur d'une même parcelle, mais la liste idéale correspond à des observations menées sur une courte distance, soit moins de 5 kilomètres (le plus court étant le mieux), et dans un seul type d'habitat. Ainsi, une liste d'espèces (et le tracé correspondant) observées dans une forêt de

conifères et une autre liste d'espèces observées dans un milieu humide ont plus de valeur qu'une seule liste combinant les deux. Toutefois, cela peut être ardu de commencer une nouvelle liste chaque fois qu'on change d'habitat; essayez de produire des listes de différentes longueurs pour voir ce qui vous convient le mieux, **mais il faut se rappeler qu'il est préférable de produire des listes d'espèces observées sur des distances plus courtes et dans un même habitat.**

Inscrivez les noms des espèces que vous observez sur la liste en inscrivant pour chacune le code correspondant au plus haut niveau d'indice de nidification possible. Dans le cas des oiseaux qui, de toute évidence, survolent la parcelle, aucun code n'est inscrit. Essayez de hausser le niveau d'indice de nidification pour chaque espèce, c'est-à-dire de trouver des indices de nidification probable ou de nidification confirmée pour le plus d'espèces possible.

Les espèces indiquées dans l'application, sur le site Web de l'atlas ou sur les listes imprimées sont celles qui sont le plus susceptibles de se reproduire dans une région donnée. Sur les listes imprimées, les espèces dont le nom n'est pas déjà inscrit sont ajoutées à la main dans les espaces prévus à cette fin; dans ces cas, il faut aussi remplir un formulaire d'espèces rares ou coloniales ([voyez la section 3.4b ci-dessous](#)).

Il est particulièrement agréable et utile d'essayer de compléter la liste des espèces qui se reproduisent dans une parcelle en faisant preuve de stratégie et en recherchant systématiquement de nouvelles espèces à ajouter à la liste. Une fois que vous avez trouvé la plupart des espèces communes de la parcelle, vérifiez le **compte rendu de la parcelle** en ligne ([ici](#)) et prenez note de toutes les espèces dont le nom est souligné pour indiquer qu'elles sont susceptibles de se trouver dans la parcelle mais que vous n'avez pas encore observées. Efforcez-vous de chercher les espèces en question dans l'habitat et au moment de l'année et de la journée où elles sont susceptibles d'être observées.

a) Quand participer

Les observations sont effectuées principalement au plus fort de la période de reproduction – **de la fin de mai à la mi-août** – en se concentrant sur le mois de juin. Toutefois, certaines espèces se reproduisent plus tôt dans l'année; nous vous recommandons de faire des observations en dehors de la période de pointe pour vous familiariser avec la parcelle et chercher ces nicheurs précoces. Consultez la liste des dates possibles et «sûres» dans [l'annexe H](#) pour savoir quand chaque espèce peut nicher dans votre région. Les observations peuvent être effectuées à **n'importe quelle heure du jour**, mais notez que beaucoup d'oiseaux ont tendance à être plus actifs **tôt le matin** qu'en après-midi. Nous vous encourageons à atlasser à l'aube, au crépuscule et la nuit pour augmenter vos chances de repérer les espèces qui sont plus actives durant ces périodes.

Le temps que vous consacrez à **faire des observations en dehors des heures et des périodes de pointe** (c.-à-d. quand l'ensemble des espèces nicheuses n'est pas présent) devrait être considéré comme du temps **en surplus du nombre d'heures minimum fixé**. Les observations en dehors des heures et des périodes de pointe peuvent comprendre des séances en début de saison ou la nuit et des relevés ciblés, comme les relevés de chouettes et de hiboux, d'engoulevants et d'oiseaux de marais.

b) Où participer

La **carte de la parcelle** ([ici](#)) fournit beaucoup d'informations sur les habitats dans la parcelle: boisés, milieux humides, zones urbaines, cours d'eau, étangs, collines et vallées, etc. Assurez-

vous de **passer du temps à explorer les habitats de tous les types** et faites attention de ne pas surexplorer les habitats qui ne couvrent qu'une petite partie de la parcelle. Proportionnez votre temps de manière à représenter adéquatement les types d'habitat (les cartes des parcelles seront utiles à cet égard). Par exemple, si l'habitat forestier couvre 20% de la parcelle, vous devriez passer 20% de votre temps à visiter cet habitat.

Les parcs, les zones de protection de la nature et les autres aires protégées sont souvent riches en avifaune et fournissent de bonnes occasions de s'éloigner des voies de circulation. Nous espérons également que la couverture assurée pendant la campagne de l'atlas permettra d'évaluer dans quelle mesure ces aires contribuent à la préservation des oiseaux en Ontario. Nous vous serions donc reconnaissants si vous passiez un certain temps dans ces secteurs. Quand vous complétez des listes ([voyez la section 3.4a ci-dessous](#)), **complétez une liste complète pour l'intérieur du parc, de la zone de protection de la nature ou de l'aire protégée et, s'il y a lieu, une autre pour l'extérieur de ceux-ci.** Ainsi, nous pourrons comparer les listes.

La [carte de couverture](#) (page en anglais) présente un état à jour des parcelles qui ont été attribuées et de celles qui ne l'ont pas encore été, et permet donc de voir quelle couverture a été assurée dans chaque parcelle. Vérifiez la carte régulièrement et, si vous en avez l'occasion, concentrez vos efforts sur les parcelles où le degré de couverture est bien en deçà des objectifs fixés. Si vous communiquez avec les coordonnateurs [régionaux concernés](#), ils pourront vous diriger vers les parcelles où les besoins sont les plus criants en ce qui touche la couverture du territoire.

Nous avons besoin de toute l'aide possible dans les secteurs éloignés des grands centres urbains, en particulier sur le Bouclier canadien et dans le Nord. Si vous avez un chalet ou un parc favori, considérez la possibilité d'atlasser dans les environs ou dans le parc et même de prendre charge d'une parcelle complète. Il y aura probablement des parcelles dans la plupart des régions où la couverture est inexistante ou faible. Les coordonnateurs régionaux organiseront des «corvées» pour aider à couvrir ces parcelles dans plusieurs régions. Les responsables de l'atlas, de concert avec les coordonnateurs régionaux, organiseront des corvées de grande envergure dans les parcelles où il y a peu d'atlasseurs en invitant des observateurs de toutes les régions de la province à y donner un coup de main pendant quelques jours. De l'information supplémentaire à ce sujet sera diffusée sur le site Web et dans l'infolettre de l'atlas.

3.3 L'application de l'atlas (NatureCounts)

L'application NatureCounts peut servir à compléter des listes et à recueillir des données de point d'écoute. [L'annexe E](#) fournit davantage d'informations sur la façon de l'utiliser, y compris des [vidéos de démonstration](#). Les données entrées dans l'application sont transférées directement dans la base de données de l'atlas une fois que l'utilisateur les soumet, ce qui évite d'avoir à entrer les données en ligne une fois de retour à la maison. Nous espérons que cela vous donnera plus de temps pour effectuer des observations! L'application permet également de tracer automatiquement l'itinéraire parcouru pour la production de chaque liste. De plus, elle vous invitera à fournir de plus amples renseignements si vous faites une mention importante et vous avertira si vous entrez un code d'indice de nidification inhabituel ou inattendu pour une espèce particulière. Nous vous recommandons d'utiliser l'application NatureCounts le plus possible. L'information sur les listes présentée ci-dessous sous la

rubrique «Formulaire d'indices de nidification» (section 3.4a) s'applique également aux listes complétées avec l'application.

a) eBird et l'atlas

Comme les données recueillies pour l'atlas sont compatibles avec eBird, vous pouvez facilement les téléverser dans votre compte eBird. Sur le site Web de l'atlas, une fois que vous avez ouvert une session, survolez votre nom d'utilisateur, affiché près du coin supérieur droit de l'écran, avec le curseur de votre souris puis sélectionnez «Profil» (ou [cliquez ici](#) pour aller directement à la page de votre profil). Au bas de la page se trouve une section se rapportant aux exportations vers eBird. Entrez les coordonnées de votre compte eBird et assurez-vous d'enregistrer le tout. Par la suite, le contenu de vos listes de l'atlas que vous aurez entré sera automatiquement versé dans votre compte eBird pendant la nuit suivante. Cliquez ici (à venir) pour visionner une vidéo montrant comment entrer les données de l'atlas dans eBird.

Il est possible d'utiliser eBird pour soumettre les données de l'atlas, mais cela nécessite des étapes supplémentaires pour fournir dans votre compte eBird les données manquantes relatives à l'atlas. Il est préférable d'utiliser l'application NatureCounts ou le site Web de l'atlas pour récolter et soumettre les données, car cela assure l'uniformité de la collecte de toutes les données et évite que vous, votre CR et les bureaux de l'atlas aient à franchir d'autres étapes. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon d'envoyer vos données d'eBird à l'atlas, consultez [l'annexe I](#) et la vidéo à (à venir).

3.4 Formulaires

Il incombe à chaque participant.e à l'atlas de veiller à ce que les données récoltées soient entrées dans la base de l'atlas. Si vous n'utilisez pas l'application NatureCounts, vous pouvez utiliser les formulaires imprimés ou un carnet pour inscrire vos données. Par la suite, vous devrez transposer ces données dans la base de l'atlas sur le [portail d'entrée de données](#) du site Web de l'atlas ou au moyen de l'application NatureCounts: [App Store](#) or [Play Store](#). Si vous prévoyez utiliser un carnet pour noter vos données d'observation, nous vous recommandons d'avoir une copie du formulaire de données imprimé sous la main pour vous indiquer tous les types de données que vous devez recueillir. [L'annexe J](#) présente des descriptions détaillées et des exemples de tous les formulaires de l'atlas. Les formulaires ci-dessous peuvent être visionnés sur le site Web de l'atlas et téléchargés.

a) Formulaire d'indices de nidification

Les noms des espèces d'oiseaux indiqués dans l'application, sur le site Web de l'atlas ou sur les formulaires représentent les espèces qui sont le plus susceptibles de se reproduire dans une région donnée. Si vous observez une espèce dont le nom ne se trouve pas sur la liste du formulaire, vous devez inscrire son nom dans l'espace libre prévu à cette fin, mais vous devez compléter un formulaire d'espèces rares ou coloniales (voir le point b) ci-dessous).

Si vous planifiez d'utiliser des formulaires imprimés pour produire vos listes, vous aurez besoin de plusieurs copies. Vous pouvez télécharger le formulaire depuis le site Web de l'atlas et l'imprimer chez vous. Voyez [l'annexe J](#) pour une description détaillée de la manière dont vous remplissez le formulaire. Assurez-vous d'inscrire tous les renseignements demandés au haut du formulaire. La durée d'une séance d'observation équivaut au nombre de minutes que vous ou votre groupe avez passé à faire de l'observation active dans la parcelle. **N'inscrivez pas le temps passé dans la parcelle à mener d'autres activités que l'observation d'oiseaux, et**

cela même si vous avez noté la présence de quelques espèces ce faisant. Ces cas devraient être inscrits comme des observations fortuites.

b) Formulaire d'espèces rares ou coloniales et mentions repérées

Les observations d'espèces rares et de colonies de nidification nécessitent l'ajout de **documentation supplémentaire** (voyez des exemples dans [l'annexe K](#)). Ces espèces sont identifiées sur les comptes rendus de parcelles, les formulaires d'indices de nidification et l'application NatureCounts. Si vous faites de telles observations, fournissez le plus de détails possible, entre autres en expliquant comment vous avez identifié l'espèce, les comportements observés et toute autre information que vous jugez importante, et indiquez la position du lieu de l'observation avec le plus de précision possible. Quand vous entrerez les données en ligne, il vous sera demandé d'indiquer un point sur une carte ou d'entrer les coordonnées géographiques du lieu de l'observation. Toutefois, il est recommandé de noter la position pendant que vous êtes sur le terrain en utilisant votre carte de parcelle pour déterminer les coordonnées UTM, un appareil GPS ou une application de navigation pour appareil mobile. Il faut fournir de la documentation à l'appui des observations des types d'espèces suivants:

† **Espèce rare à l'échelle provinciale.** Documentation requise pour **TOUTES** les mentions de nidification.

‡ **Espèce rare à l'échelle régionale.** Documentation requise pour **TOUTES** les mentions de nidification.

§ **Espèces d'intérêt.** Documentation requise seulement pour les mentions de nidification **CONFIRMÉE**; cela comprend les espèces coloniales et les espèces en péril qui sont répandues.

Communiquez avec votre CR immédiatement si vous trouvez des indices de nidification d'une espèce rare; il pourrait être important de vérifier l'information ou de prendre des mesures de conservation et de réagir promptement. L'observateur et le CR concerné doivent garantir la confidentialité de toute information de nature délicate, par exemple la position exacte où un individu d'une espèce en péril a été observé. [L'annexe L](#) présente davantage d'informations sur les espèces sensibles et le code d'éthique pour l'observation d'oiseaux.

Pendant l'entrée de données dans l'application NatureCounts ou sur le site Web de l'atlas, il se peut que des mentions de nidification soient signalées par le système pour d'autres raisons que celles mentionnées ci-dessus. Par exemple, une espèce peut être considérée comme rare en fonction de la date d'observation, ou le nombre d'individus inscrit peut être un compte élevé. Certaines mentions peuvent aussi engendrer une demande d'ajout de détails supplémentaires en raison du code d'indice de nidification inscrit.

c) Formulaire de point d'écoute

Pour obtenir de l'information sur les formulaires de point d'écoute et la façon de réaliser un point d'écoute, consultez les instructions précises sur ce sujet (à venir).

3.5 Indication de position

Soyez toujours conscient de votre position sur le terrain! L'application NatureCounts intègre une carte qui indique votre position en temps réel pendant que vous patrouillez la parcelle. De plus, une carte de chaque parcelle est accessible sur le site Web de l'atlas ([ici](#)). La carte de parcelle contient la majeure partie de l'information topographique dont vous aurez

besoin pour planifier vos sorties. Étudier d'avance la carte de la zone où vous prévoyez aller vous épargnera des efforts. Sur le terrain, vous pouvez marquer la carte pour indiquer où vous êtes allé.e pour éviter de travailler en double, et aussi marquer les points où vous avez observé des espèces importantes. Le portail d'entrée de données du site Web de l'atlas vous permettra d'indiquer où vous avez fait des observations en utilisant l'interface Google Maps.

Faites de votre mieux pour déterminer votre position exacte sur le terrain quand vous notez la présence d'espèces rares ou coloniales. Il est possible de déterminer les coordonnées géographiques avec précision au mètre près en utilisant un appareil muni d'un système GPS. Et vous pouvez indiquer les coordonnées UTM à 100 mètres près en utilisant la carte de parcelle. [L'annexe M](#) donne de plus amples renseignements sur la façon d'indiquer sa position.

3.6 Programme de suivi des nids d'oiseaux (facultatif)

L'information sur les nids d'oiseaux est utile aux auteurs d'études sur le succès, la biologie et la répartition de la reproduction. Nous vous encourageons à participer au Programme de suivi des nids d'oiseaux si vous trouvez un nid. Rendez-vous à la [page Web du programme](#) pour obtenir des détails. Pour éviter de compromettre le succès de la reproduction, il faut approcher les nids avec beaucoup de précaution. En suivant le code de conduite des participants au programme ([ici](#) - en anglais), vous courrez moins le risque d'attirer des prédateurs, d'endommager le nid accidentellement ou de faire fuir les parents.

4. Envoi des Données

Pour savoir comment envoyer vos données en ligne, consultez l'annexe N (à venir). Encore une fois, nous vous recommandons d'utiliser l'application NatureCounts ([l'annexe E](#)) pour entrer vos données pendant que vous êtes sur le terrain, car cela vous fera gagner du temps une fois de retour chez vous et il vous sera peut-être demandé de fournir de l'information importante que vous pourrez chercher à obtenir tandis que vous êtes encore sur place. Si vous n'utilisez pas l'application NatureCounts, vous pouvez entrer vos données d'observations générales, de points d'écoute et sur les espèces rares sur le [site Web de NatureCounts](#). Sur cette page, vous pourrez nous indiquer exactement où vous avez recueilli vos données, recevoir des avertissements si vous avez entré des codes d'indices de nidification inhabituels ou non valides ou des comptes exceptionnellement élevés et recevoir également des demandes d'information supplémentaire si vous avez entré des données sur une ou des espèces rares ou coloniales.

Nous vous recommandons fortement de réviser vos données à la fin de chaque séance d'observation et de les envoyer sans tarder. Cette façon de faire contribue à réduire les erreurs et les omissions, car l'information sera encore fraîche dans votre mémoire. De plus, cela permet aux bureaux de l'atlas de mettre les cartes et les comptes rendus de parcelles à jour régulièrement tout au long de la période de reproduction et ainsi d'assurer un meilleur suivi de la progression des travaux, d'éviter les cas de dédoublement, et d'orienter l'effort d'observation si nécessaire.

Chaque année de la campagne d'atlas, la date limite pour l'envoi des données est le **31 août**. Toutes les données reçues seront examinées par des spécialistes, et il pourrait arriver qu'on communique avec vous pour vous demander des détails supplémentaires. [L'annexe O](#) renseigne sur la propriété des données et des cartes.

Si vous êtes incapable d'entrer vos données en ligne ou si vous avez du mal à le faire, demandez l'assistance d'un.e autre participant.e à la campagne d'atlas, de votre CR ou des bureaux de l'atlas.

5. Merci et Bonne Chance!

Merci de participer à l'atlas! Si vous avez besoin de plus de précisions, communiquez avec votre CR ou directement avec les bureaux de l'atlas.